CARDIF
GROUPE BNP PARIBAS

J'ai besoin d'aide !

Le mode d'emploi pour bien remplir votre formulaire

A quoi servent ces documents PDF ?

Ces formulaires vous permettent d'effectuer certaines opérations sur vos contrats d'épargne : modification de votre RIB, demande de rachat, modification d'un bénéficiaire, demande d'arbitrage, demande de versement. Sachez que votre conseiller ou votre courtier restent vos interlocuteurs privilégiés et peuvent vous apporter des informations spécifiques à votre profil pour optimiser vos démarches. N'hésitez pas à le contacter !

Les étapes à suivre

✔ *Etape 1 : téléchargez votre formulaire*

Cliquez sur le formulaire de votre choix. Il s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre de votre navigateur. NB : vous devez disposer au préalable d'un logiciel permettant l'ouverture de PDF.

✔ *Etape 2 : complétez votre document*

Remplissez votre formulaire directement depuis votre ordinateur, en cliquant sur chaque zone ou champ indiqué. Vous souhaitez conserver votre document ? Enregistrez-le avant de l'imprimer.

Comment retrouver facilement vos numéros de contrat/d'adhésion et votre n° de client Cardif

il vous suffit de reprendre votre contrat et retrouver ces informations dans la partie supérieure gauche de votre courrier d'adhésion /de souscription ou dans l'attestation d'adhésion/ de souscription reçue en même temps. Vous pouvez également retrouver ces numéros sur votre information annuelle.

✔ *Etape 3 : envoyez votre formulaire*

Pour finaliser votre demande, il ne vous reste plus qu'à imprimer votre formulaire, à le signer et l'envoyer à l'adresse suivante :

CARDIF ASSURANCE VIE
8, rue du Port - 92728 NANTERRE Cedex

Ces formulaires sont à utiliser en cas de :

- modification de votre RIB
- demande de rachat
- modification d'un bénéficiaire
- demande d'arbitrage
- demande de versement

Important :

Nous vous rappelons que votre courtier est votre ***interlocuteur privilégié*** *pour tout ce qui concerne le suivi de votre contrat. Avant toute opération, il est important de* ***vous rapprocher de lui afin d'obtenir un conseil adapté.***

FAQ

SI J'IMPRIME ET J'ÉCRIS, ÇA FONCTIONNE QUAND MÊME ?

C'est tout à fait possible mais faites alors bien attention à ce que les informations soient lisibles. Nous vous remercions de ne pas raturer ou surcharger votre formulaire.

COMMENT SAVOIR SI MA DEMANDE A BIEN ÉTÉ TRAÎTÉE ?

Une confirmation vous sera envoyée dès la prise en compte de votre demande;

POL1931 - 06/2013

Une question, un cas particulier ? Contactez-nous :

01 41 42 83 00

Du lundi au vendredi de 8H45 à 17h30